RTS INFO

Genève, décembre 2017

Genève lance un plan d'action contre les abus sexuels à l'école

Genève lance un plan d'action contre les abus sexuels à l'école

Espaces de parole ou ligne téléphonique, le canton de Genève a présenté lundi plusieurs mesures pour lutter contre les abus sexuels dans les écoles. Ce plan survient après les témoignages de plusieurs anciennes élèves.

Articulé sur trois axes, ce plan fait figure de première en Suisse romande. Il s'inscrit d'abord au sein des écoles du canton. L'Etat veut en effet clarifier les procédures à l'interne en cas d'abus, tant pour les élèves - victimes ou témoins - que pour les professeurs.

Des espaces de paroles sont ainsi prévus afin de faciliter la communication et éviter que les révélations remontent des années après les faits, comme cela a été le cas pour les dernières affaires.

"On voit que ce sont d'anciennes élèves qui témoignent. Il y a une parole qui se libère. Et c'était important de le prendre en compte et de créer un espace pour ces victimes passées et, peut-être présentes, pour se faire entendre", a expliqué à la RTS la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta.

Ligne téléphonique

Le deuxième axe concerne la mise en place, dès janvier, d'une ligne téléphonique. Celle-ci sera dirigée par l'association Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions (LAVI) et permettra de renseigner, rediriger et amener des aides psychologiques et juridiques, avec une garantie d'anonymat.

"L'avantage avec le centre LAVI, c'est qu'il a fait ses preuves: il y a des psychologues qui sont empathiques et qui peuvent accompagner ces personnes dans les démarches qu'il faut faire pour dénoncer et aller plus loin", selon Anne Emery-Torracinta.

Finalement, le Département de l'instruction publique (DIP) veut créer un centre de veille composé d'observateurs divers. Ceux-ci auront pour mission d'observer les évolutions de société qui pourraient avoir un impact au sein de l'école.